

The logo for MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) features the letters 'MRAe' in a bold, sans-serif font. The 'M', 'R', and 'A' are in a dark green color, while the 'e' is in a lighter, lime green color. A small red horizontal line is positioned below the 'A'.

Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 8 août 2019**  
**de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 8 août 2019 à 9h30 sous forme de conférence téléphonique.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir et Jean-Paul Le Divenah.

Excusée :,Judith Raoul-Duval.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

### **1 - Approbation du PV de la réunion du 25 juillet 2019**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Le PV de la réunion du 25 juillet 2019 est approuvé.

### **2 - Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 25 juillet**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 8 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 25 juillet, dont une soumission à évaluation environnementale pour la révision du PLU de Tremblay-en-France (93), présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

### **3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : révisions allégées de PLU de Vulaines-sur-Seine (77) et Marcoussis (91), MeC DUP d'Orly (94), de Sarcelles (95), PLUi de Bassée-Montois (77),
- Zonages d'assainissement : Pecqueuse (91)

Marie-Deketelaere-Hanna :

- Cas par cas documents d'urbanisme : ;révision allégée du PLU de Fontenay-Trésigny (77), MeC DUP du Plessis-Pâté (91)

### **4 - Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafite et Jean-Paul Le Divenah

Niveau et désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants :

- Beauchamp (95) - révision : niveau 2 - coordonnateur : Paul Arnould
- Orly (94) ; niveau 2 - coordonnateur : Marie Deketelaere-Hanna
- Sarcelles (95) ; niveau 2 - coordinateur Jean-Paul Le Divenah
- Fontenay-le-Vicomte (91), niveau 0 proposé DRIEE, reporté
- Sain-Cyr-sur-Morin (77), niveau 0 proposé DRIEE, reporté
- PLUi Bassée-Montois (77) niveau 2 - coordonnateur Judith Raoul-Duval
- PCAET EPT Paris Terre d'Envol (93) : niveau 2 - coordonnateur : Marie Deketelaere-Hanna
- Dugny (93) – révision : reporté
- SCoT Seine et Loing (77) : niveau 2 – coordonnateur Jean-Jacques Lafitte
- Pontault-Combault (77) : niveau 3 proposé par la DRIEE, accord pour transmission à AE

### **5 – Délibération sur un dossier de demande d'examen au cas par cas**

Étaient présents et ont délibéré: Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Le projet de révision du PLU de Septeuil (77) est soumis à évaluation environnementale

## **6- Délégation concernant les avis sur plans-programmes**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature doit intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe, le 22 août 2019, en particulier pour le PLU de Milly-la-Forêt (77).

## **7. Avis portant sur le projet de révision du PLU de Bondoufle (91)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant le projet de révision du PLU de Bondoufle (91) est adopté.

## **8. Retour sur les avis sur plan programme adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe**

Jean-Paul Le Divenah et Marie Deketelaere-Hanna rendent compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant les avis adoptés relatifs au PLU de Viarmes (95) et au PLU de Moret-Loing-Orvanne (77) qui n'appellent pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

## **9 – Gestion par la MRAe des avis sur projets**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence à Jean-Paul Le Divenah, ou en son absence à Marie Deketelaere-Hanna pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 22 août 2019 :

- Production de matières premières pharmaceutiques à La Courneuve (93) : niveau 1 - coordonnateur : Catherine Mir
- Extension plateforme logistique ICPE à Puiseux Pontoise (95) : niveau 1 - coordinateur : Catherine Mir
- Réaménagement et création espaces publics La Morée Ambourget à Aulnay-sous-Bois (93) : niveau 1 \* sur proposition de la DRIEE
- Programme immobilier culturel et de logements – ZAC Horloge à Romainville (93) : niveau 1 \* sur proposition de la DRIEE
- ZAC des Docks à Saint Ouen (93) : niveau 1, coordinateur Marie Deketelaere-Hanna
- Ensemble immobilier de logements à Pontault-Combault (77) : niveau 1, coordinateur Jean-Paul Le Divenah
- Legendre – doublet géothermique à Paris 17 (75) : niveau 1, coordinateur Jean-Jacques Lafitte
- Aménagement Porte Brancion à Paris 15 (75 et 92) : niveau 1, coordinateur en attente
- Ensemble immobilier à Chelles (77), avis inchangé
- Opération Maréchal Juin – Opale à Meudon (92), en attente
- Phase 3 Parc des expositions Paris Porte de Versailles à Vanves (75, 92), niveau 2, coordinateur Paul Arnould
- Stockage déchets d'amiante à St Martin-du-Tertre (95), niveau 1, coordinateur Catherine Mir
- ZAC de la Grande Plaine à Nangis (77), niveau 1, coordinateur Jean-Paul Le Divenah ou Judith Raoul-Duval
- Ensemble immobilier mixte – RATP immobilier – Paris 19 (75), niveau 1, coordinateur Jean-Paul Le Divenah
- Ensemble immobilier Villevaudé (77), en attente

- Campus Condorcet phase 2 Paris (75/92), en attente
- Roissy-Charles de Gaulle AEU 3, en attente.

#### **10 – Avis portant sur le projet d'aménagement de la plaine de Montjean à Rungis (94)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis portant sur le projet d'aménagement de la plaine de Montjean à Rungis (94) est adopté.

#### **11 – Avis portant sur le projet d'installation de stockage de déchets dangereux à Villeparisis (77)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis portant sur le projet d'installation de stockage de déchets dangereux à Villeparisis (77) est adopté.

#### **12 – Avis portant sur la nécessité d'actualiser l'étude d'impact du projet d'aménagement du site des Mathurins à Bagneux (92)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna et Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis portant sur la nécessité d'actualiser l'étude d'impact du projet d'aménagement du site des Mathurins à Bagneux (92) est adopté.

#### **13 - Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 25 juillet**

Jean-Paul Le Divenah et Marie Deketelaere-Hanna rendent compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- Aménagement lot 31 du projet de la ZAC Arc sportif à Colombes (92) ;
- Extension ZAE Vaubesnard à Dourdan (91),

présentation qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h.

Fait à La Défense, le 8 août 2019

Pour le président de séance,  
le membre permanent



Marie Deketelaere-Hanna